

CAP Métiers de la Coiffure

RNCP : 39266

- **Objectifs de la formation**

Le titulaire du CAP Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il exerce également des activités commerciales de prestation de services et de vente de produits.

- **Déroulement de la formation**

La formation se déroule sur 1 ou 2 ans selon 2 possibilités :

Soit en alternance (contrat d'apprentissage ou professionnalisation), soit en formation initiale

Effectif maximum : 20 stagiaires.

- **Modalités d'inscription et de recrutement**

Transmettre un CV et lettre de motivation présentant votre projet professionnel avec candidature.

Admission sur entretien avec un membre de la direction.

un membre de la direction.

- **Qualités requises**

- Goût du contact humain, tact et discrétion
- Présentation soignée, langage adapté
- Dynamisme
- Sens esthétique affirmé et qualités artistiques
- Habileté manuelle, bonne condition physique
- Aptitude à la vente

❖ Prérequis

Aucun

- **Publics visés :**

- Demandeur d'emploi, salarié, employeur, travailleur indépendant, scolaire

- **Bloc de compétences :** Applicable selon modalités de l'Education Nationale

- **Certificateur(s) :** Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

- **Date d'échéance de l'enregistrement :** 31/08/2029

- **Tarifs :**

Alternance en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage : Prise en charge par les OPCO

Contrat initial :

- 7 780 € pour un CAP sur 2 ans (hors sac matériel optionnel : 710€ et frais d'inscription : 420€) pour **les personnes non dispensées** de l'enseignement général.
- 3 990 € pour un CAP sur 1 an (hors sac matériel optionnel : 710€ et frais d'inscription : 420€) pour les personnes dispensées de l'enseignement général.
- 4 290 € pour un CAP sur 1 an (hors sac matériel optionnel : 710€ et frais d'inscription : 420€) pour **les personnes non dispensées** de l'enseignement général

- **Accessibilité :**

L'établissement est accessible aux personnes handicapées.

Les conditions d'accueil seront évaluées après entretien.

- **Aptitudes et compétences**

Aptitudes	Compétences
COMMUNIQUER	Accueil et identification des besoins et attentes de la clientèle Conseiller et vendre des prestations et produits capillaires Fidéliser la clientèle Mise en valeur et promotion de produits et prestations Organiser les rendez vous Contribuer à l'activité de l'entreprise
REALISER	Exécuter les techniques de d'hygiène et de soin capillaire Exécuter les techniques de bases de coiffure Elaborer un diagnostic

- **Programme**

- **Pôle 1 : réalisation de prestations de coiffure**

- **Pôle 2 : relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise**

Ses 2 pôles se décomposent dans les matières suivantes :

Enseignement Professionnel

- **Biologie générale et appliquée :**

Constituants de la matière vivante ; organisation cellulaire et tissulaire des êtres vivants ; maintien de l'intégrité de l'organisme ; étude de la peau et des phanères ; anatomie et morphologie de la tête.cuir chevelu

- **Microbiologie :**

Notions de micro-biologie appliquées à la profession ; hygiène en milieu professionnel.

- **Technologie**

Principes de base de la réglementation des produits cosmétiques et d'hygiènes corporelles ; propriétés physiques et physico-chimiques utilisées lors de la fabrication des produits capillaires ; principales fonctions chimiques utilisées lors de la fabrication ou de l'utilisation des produits capillaires; nature et rôle des matières premières utilisées dans les produits capillaires; Étude des différents produits capillaires. Etude technologique des appareils ; étude des instruments et outils professionnels ; étude des différents accessoires ; usage avec la profession; qualité de service.

- **Techniques professionnelles :**

Réalisation d'un diagnostic ; Techniques utilisant les produits d'hygiène ou capillaires ; techniques de modification de la couleur des cheveux ; techniques de modification durable de la forme des cheveux; techniques de modification temporaire de la chevelure; techniques de séchage; techniques de coupe; techniques de coiffage.

- **PSE (prévention santé environnement)**

Santé et sécurité au travail, environnement professionnel,

- **Relation clientèle**

Connaissance de l'entreprise ; outils et techniques d'information, de communication, de gestion, les locaux professionnels, réglementation relative à la profession de coiffeur.

Enseignement Général

- Français - Histoire, géographie enseignement moral et civique
- Mathématiques - Sciences
- Langue vivante
- Éducation physique et sportive

- **Modalité de contrôle de connaissances et règlement d'examen du Diplôme d'Etat**

Épreuves	Forme	Durée	Coeff.
Domaine Professionnel			
EP. 1			14
- Techniques de coiffure			
Coupe coiffage homme	Pratique	1h	(2.5)
Coupe couleur forme femme	Pratique	2h	
2A coloration d'oxydation, shampooing, permanente	Pratique	1h15	(7.5)
2B coupe, mise en forme / coiffage			
Partie écrite savoirs associés	Ecrite	1h30	(3)
Chef d'œuvre (uniquement les candidats scolaires ou apprentis)	Orale	(10mn)	(1)
EP.2			
- relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	Orale	0h20	3
Domaine Généraux *			
EG.1			3
- Français	Écrite	2h	
- Histoire - géographie, éducation civique	Orale	15 min	
EG.2			2
- Mathématiques	Écrite	1h	
- Sciences (physiques - chimie)	Écrite	1h	
EG.3 Éducation physique et sportive			1
EG4. Langues vivantes	Orale	0h20	1
PSE	Ecrite	1h00	1

Le titulaire d'un CAP ou d'un BAC (autre que le diplôme visé) est dispensé des matières générales sauf anglais si diplôme antérieur à 2019

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Mise en œuvre des techniques sur la clientèle féminine et masculine au sein de l'école. Pratique dans un salon de coiffure. Encadrement des stagiaires : évaluations, examens blancs, entretiens, rencontre avec le tuteur en entreprise, suivi de contrat,

Travaux pratiques, mise en situation professionnelle, étude de cas, documents pédagogiques, ...

- **Stage**

Le cycle de formation comporte obligatoirement une période de formation en milieu professionnel d'une durée de 12 semaines, réparties sur l'ensemble de la scolarité, dans au moins 2 entreprises d'accueil. Elle permet à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe et d'appréhender la réalité de l'entreprise.

- **Après le CAP**

Le titulaire du CAP Coiffure peut exercer ses activités dans les salons de coiffure, établissements et institutions diverses, milieux du spectacle, de la mode,

Il peut aussi choisir de continuer à se former à travers un **Brevet Professionnel** ou un **CS3 Coiffure, Coupe, Couleur**

